

# LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL (PARCOURS CODIR)



## SESSION

12 places

## DURÉE

14 h / 2 jours

## TARIFS

1000 €

## TARIFS GROUPE

5000 €

## NOUS CONTACTER

Référente formation  
Assia GACEM



## CONTEXTE

Formation aux Risques Psychosociaux (RPS) : Prévenir, Comprendre et Agir de manière Responsable

Les Risques Psychosociaux (RPS) sont un défi complexe pour de nombreuses entreprises. Stress, tensions relationnelles, surcharge de travail, mal-être ou harcèlement : ces facteurs peuvent affecter le bien-être des collaborateurs et, à terme, la performance globale de l'organisation. Pourtant, la gestion des RPS ne se limite pas à la réaction face à des situations extrêmes. Il s'agit avant tout de comprendre les mécanismes sous-jacents et d'adopter une approche préventive pour créer un environnement de travail plus équilibré.

Notre formation aux Risques Psychosociaux est conçue pour aider les membres du Comités de Direction, à consolider leurs connaissances en termes de risques psychosociaux afin de renforcer leurs compétences dans la fonction de pilotage de la prévention de ces risques.

## PUBLIC VISES ET PREREQUIS

- Membre du Comités de Direction (CODIR)
- Pas de pré requis

## METHODES

- Apports théoriques : exposés, diaporamas, présentation de cas.
- Ateliers pratiques : atelier de mise en situation.
- Échanges et discussions : travail en groupe pour favoriser l'interaction.

Le plus de la formation : un webinaire sera proposé à 3 mois de la formation aux membres du CODIR avec les formateurs pour un temps de partage d'expérience.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de départ et de fin de formation
- Évaluation continue : à travers des questions lors des échanges et des ateliers pratiques.
- Évaluation finale : questionnaire de satisfaction et test de connaissances à l'issue de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation



## OBJECTIFS

---

### Objectifs généraux

- Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des membres du Comité de Direction dans la fonction de pilotage des RPS, en leur permettant d'identifier, prévenir et intervenir efficacement face aux risques psychosociaux au sein de leur équipe.

## ANIMATION

---

- Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur
- Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale.

### Objectifs opérationnels et compétences visées

- Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux et ses évolutions
- Différencier les divers risques psychosociaux et utiliser des clefs pour les repérer
- Identifier les points clés d'une démarche de prévention
- Connaître le rôle du Comité de Direction ou Comité Exécutif dans la prévention des risques psychosociaux

## MODALITES PRATIQUES

---

- Formation de deux jours soit 14 heures
- La formation se déroulera en intra ou dans nos locaux
- Groupe de 12 participants maximum.

# LE CONTENU



## J1 - Madame, Anne PAPON psychologue du travail / Monsieur Ludovic LEMAIRE, préventeur

### • Introduction interactive

Quiz interactif (type Kahoot) sur les chiffres liés aux RPS et les idées reçues.

### • Identification et compréhension des RPS

Définition des RPS et exploration des facteurs favorisant leur émergence dans l'entreprise (notamment via le rapport Gollac).

Analyse des symptômes de stress et des enjeux humains, sociétaux, économiques et réglementaires.

### • Le cadre réglementaire et les acteurs impliqués

Présentation du cadre légal et des rôles des différents acteurs internes et externes.

Responsabilité des managers / Engagement des managers sur les RPS / Autonomie et responsabilisation des managers

### • Évaluation des risques

État des lieux des facteurs de risque psychosociaux à l'aide de questionnaires (RPS-DU).

Étude de cas à partir d'une grille d'analyse.

### • Identification des indicateurs d'alerte et des souffrances psychiques

Analyse des scénarios en sous-groupes et travail sur les indicateurs clés.

### • Conception d'un plan d'action de prévention

Développement d'actions concrètes selon les critères de choix et les leviers identifiés dans le rapport Gollac.

Visionnage d'une vidéo sur la théorie polyvagale pour enrichir les outils de prévention.

## J2 - Mesdames Diane LEMOINE et Florence MONTEUIL, avocates en droit du travail et de la sécurité sociale

### 1. Introduction interactive – 30 minutes

- QUIZZ d'analyse de la terminologie juridique dans le domaine des RPS.

Ex : Qu'est-ce qu'un agissement constitutif d'harcèlement moral ? Qu'est qu'un agissement sexiste ? Quel est le rôle de la MT ? Qu'est-ce que le burn out est une maladie professionnelle ? Qu'est-ce que le droit d'alerte ?

### 1. Présentation du cadre légal général des RPS – 30 minutes

- Présentation synthétique de ce que prévoit les CCN, le code du travail et la jurisprudence avec des exemples.

### 2. La prévention juridique des RPS - 2 heures

- La mise en conformité des documents sociaux ;
- La révision des documents contractuels ;
- La mise en place et le suivi des outils de suivi du temps de travail et de la qualité du travail ;
- La procédure d'alerte ;
- Le rôle du manager en présence de RPS.

## Après – midi (3h30)

### 1. Focus sur certains RPS – 1 heure

- Présentation de la définition juridique du harcèlement moral et exemples concrets ;
- Présentation de la définition juridique du harcèlement sexuel et exemples concrets ;
- Les agissements violents.

### 2. Les pouvoirs d'investigation – 1 heure

- L'enquête interne ;
- Le traitement de l'alerte ;
- Le droit de retrait.

### 3. Le traitement judiciaire des RPS – 30 minutes

- Préparation d'un dossier ;
- Analyse par les tribunaux.

### 4. Mise en situation – cas pratiques – 1 heure